

*Les subsides*

des familles qui n'en n'ont absolument pas besoin, alors que cet argent devrait être utilisé pour aider les plus déshérités?

Comment le ministre peut-il appuyer un homme dont le principal objectif serait de réduire le déficit, tout en continuant à siéger au cabinet avec deux autres ministres qui s'opposent au principe de l'universalité et qui l'ont même attaqué très durement? Quel bluff, quelle hypocrisie de la part du ministre.

**M. MacLaren:** Monsieur le Président, le député d'en face est fort mal placé pour venir nous parler d'hypocrisie en présentant sa résolution aujourd'hui, alors qu'il n'y a pas si longtemps, il nous disait qu'il ferait exactement comme le gouvernement ou le ministre des Finances. Il ne peut pas se contredire ainsi. Ou il souscrit aux mesures que le gouvernement a prises . . .

**M. Crosbie:** Répondez à la question.

**M. MacLaren:** C'est grotesque de l'entendre nous dire qu'il est à la fois pour et contre les mesures prises par le gouvernement.

Sur la question du déficit par exemple, j'ignorais que nous discussions aujourd'hui à la Chambre du point de vue des différents candidats à la direction du parti libéral.

**M. Crosbie:** Pourquoi pas? Cela vous gêne?

**M. MacLaren:** Mais je veux bien qu'on parle du député qui n'a cité qu'une partie des propos de M. Turner, le candidat dont il a parlé. Il n'a cité qu'une partie de ses propos.

**M. Crosbie:** Dites-nous donc ce que le chafouin a dit d'autre.

**M. MacLaren:** Le député d'en face est passé maître dans l'art de ne citer que les propos qui lui conviennent et il n'a cité qu'une partie des propos de M. Turner. En annonçant sa candidature, M. Turner a déclaré que la réduction du déficit devrait être étalée sur un certain nombre d'années. Le gouvernement ne propose rien d'autre. Toutefois, M. Turner est aussi d'avis, comme tous les députés de ce côté-ci, que la réduction du déficit ne devrait pas se faire aux dépens des pauvres, des vieillards ou des malades. La compression sera donc progressive et raisonnable: nous réduirons les programmes quand la chose sera possible et nous majorerons les recettes du gouvernement selon les besoins. De cette façon, le déficit sera réduit conformément aux modalités qui figurent dans le document qui accompagnait le budget de 1983 et reconfirmées dans le budget de février dernier. Il n'y a aucune contradiction. Nous

sommes sur la bonne voie et nous abaisserons sensiblement le déficit d'ici la fin de la prochaine année financière.

• (1510)

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, en écoutant le député de York-Peel (M. Stevens) et le ministre d'État chargé des Finances (M. MacLaren), cela me rappelle l'ouvrage de Kathleen Hough intitulé *How to Lie with Statistics*. Je soupçonne les deux députés d'être passés maîtres dans l'art de choisir des statistiques qui font leur affaire. Le ministre a déclaré que les députés de ce côté-ci sont des alarmistes qui craignent que le ciel ne leur tombe sur la tête. Il a ajouté que le Canada connaît une croissance réelle qui peut être soutenue, que notre économie est vigoureuse et que le gouvernement fédéral ne modifiera pas son orientation.

**M. Stevens:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. En toute justice, un député ne devrait pas être autorisé à insinuer qu'un député qui l'a précédé a menti en citant des données statistiques sans préciser de quelles données statistiques il s'agit. Prétend-il que ce que j'ai dit au sujet du nombre de chômeurs à Edmonton et à Calgary n'est pas exact? Plus précisément, que trouve-t-il inexact?

**M. le vice-président:** Je crains que cela ne tienne au caractère même du débat. A moins que le député de York-Peel ne formule une accusation précise, je ne devrai voir dans les observations du député qu'un apport au débat. Il n'y a pas là matière à un rappel au Règlement.

**M. Riis:** Monsieur le Président, je puis peut-être aider le député en me reportant à une des nombreuses observations qu'il a formulées au début de son exposé. Alors qu'il vitupérait contre le programme énergétique national du gouvernement, il a imputé directement à ce programme le chômage qui sévit à Edmonton et à Calgary. Ce faisant, il a donné à entendre que s'il était ministre, il y mettrait fin. Or, je me souviens très bien que le chef du parti progressiste conservateur a déclaré à Edmonton il y a quelques semaines à peine qu'il n'y apporterait pas de changement majeur.

**M. Stevens:** Ce n'est pas vrai.

**M. Riis:** Il se disait tout à fait disposé à l'accepter. C'est exactement ce qu'il a dit, comme l'ont rapporté à la une le *Journal* d'Edmonton et le *Herald* de Calgary.

**M. Dick:** Lisez donc son exposé.